

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

Objet :

Accord de principe de vente
Partie de la parcelle B 506
TDF

N° : D - 2024 - 04 - 08 - 10

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN Myriam AGUILA, Ludivine ALBERT, Laurent FUSTER.

Procurations : M. Julien RIBES à M. René COUSIN, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL, M. Jean-Philippe GARCIA à M. Bernard GUERRERE, Mme CHOLLET Marie à Mme Françoise CRASSOUS, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Marie-Jeanne MULLER.

Absents excusés : M. Julien PUJOL, M. Olivier MONROS et Mme Solène PELLE.

Secrétaire de séance : M. René COUSIN

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire présente la proposition de TDF d'acquérir une partie de 160 m² extraite de la parcelle B 506 Puech Agut et la Garrigue pour l'implantation d'un pylône pour un relais radioélectrique audiovisuel et de télécommunications.

La partie sera retenue à l'issue du résultat des études d'essais radio, études de structures, de charge, de sol... Les frais de géomètre et de notaire seront à charge de TDF qui propose d'acquérir la parcelle de 160 m² au prix de 10 000 € (dix mille euros).

Cette acquisition sera assortie d'une autorisation de servitude sur l'ensemble des parcelles incluant le passage et l'énergie.

Il demande au conseil de bien vouloir délibérer.

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	20

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé qui précède et à l'unanimité des présents + 5 procurations.

Approuve le principe de vente d'une partie de 160 m² issue de la parcelle B 506 en fonction des résultats des études de faisabilité précitées au prix de 10 000 € (dix mille euros) à TDF et,

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document administratif, technique ou financier, nécessaire à la conclusion de cette vente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 12 AVR. 2024

ID : 034-213401359-20240408-D2024_04_08_010-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 11 AVR. 2024
Et publication ou notification
Du 12 AVR. 2024
Le Maire :



René COUSIN



Jean-François GUIBBERT